

Image not found or type unknown



Construction d'une piscine en zone nf

Par **cindy**, le **24/04/2012** à **10:48**

Bonjour,rnnrn nous avons commencer les travaux dune piscine avant d'avoir fait une demande de déclaration de travaux, c'est une grosse erreur, mais la n'est pas le problème, notre piscine dépasse de 2 m en zone nf.....que peut ton faire? la déclarer payer une amende et être tranquille....ou tout détruire....? merci bcp cordialement